

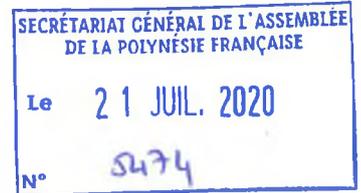


Groupe
TAPURA
HUIRAATIRA



Question orale

(Séance du 23 juillet 2020)



Adressée à Monsieur Jean-Christophe BOUISSOU, Ministre du logement et de l'aménagement du territoire, en charge des transports interinsulaires.

Objet : Compagnie aérienne AIR TAHITI

Monsieur le Ministre,

Je souhaite vous interroger sur l'accompagnement du gouvernement de notre compagnie aérienne Air Tahiti.

Ayant moi-même fait partie de la grande famille de Air Tahiti, nous sommes aujourd'hui très inquiets sur le maintien et la survie de notre compagnie.

Je souhaite avant tout rappeler le rôle important que joue air Tahiti dans la vie de notre Fenua et la vie de tous les polynésiens. Air Tahiti c'est le lien que nous avons avec nos îles, avec nos familles et nos populations éloignées.

Plus de 30 ans que Air Tahiti multiplie les fréquences de desserte afin que même les îles les plus isolées et les moins peuplées des Tuamotu et des Marquises puisse bénéficier de programmes de vols réguliers malgré leur caractère extrêmement déficitaire.

Air Tahiti assure non seulement sa mission de transporteurs de passagers mais aussi sa mission d'affrètement de marchandises (médicaments, équipements sanitaires, courrier, journaux, produits frais pour les îles et venant des îles).

Parmi les personnes transportées, on y retrouve les polynésiens, les touristes, les professionnels de santé, les personnels administratifs, les élus, les religieux, les artistes, les élèves, les sportifs, sans oublier tous les évasanés sanitaires.....etc.

Air Tahiti participe au maintien du lien avec les îles et au développement de nos archipels et de notre Fenua tout entier. Les touristes locaux ou internationaux sont la principale source de revenus et d'emplois dans la grande majorité des îles de Polynésie, même les plus isolées, par le biais des hôtels, pensions de famille, bateaux de croisière, charters nautiques et qui font vivre en conséquence des restaurateurs, des prestataires de services touristiques, des pêcheurs, des agriculteurs, des artisans...

Monsieur le Ministre, vous l'aurez compris, le rôle de Air tahiti est primordial pour ne sacrifier aucune île. Depuis trente ans, Air Tahiti a pu exercer cette mission capitale de service public de desserte de 48 îles de Polynésie.

Elle a embauché et formé dans toute la Polynésie les agents, tous polynésiens, capables de maîtriser tous les métiers que requiert l'activité de transport aérien. Aujourd'hui, Air Tahiti compte 1300 personnels. L'arrêt brutal de l'activité de transport aérien en mars dernier aura plongé la compagnie dans des difficultés financières qui mettent en péril sa pérennité. Pour faire face à cette crise, la direction d'Air Tahiti a fait le choix de ne licencier aucun de ses personnels (excepté le non renouvellement des CDD) et a régulièrement rappelé que ces femmes et ces hommes qualifiés, tous polynésiens, constituent depuis des décennies la richesse première de la compagnie. Pour cela, elle a entamé des négociations avec les représentants syndicaux du personnel afin de préserver les emplois : des sacrifices majeurs excédant souvent 30% voire 50% de réduction de leurs revenus ont été acceptés par tous afin de préserver la viabilité de leur entreprise.

Aujourd'hui, le Pays, à travers ce collectif budgétaire, vient apporter une contribution de 450 millions de francs, ce qui ne couvrira pas le déficit annoncé de 5 milliards. Air Tahiti, malgré cela, s'est engagé à reprendre toutes les dessertes aériennes jusqu'à la fin de l'année. D'après les dernières déclarations du PDG de la compagnie, les polynésiens ont répondu présent à l'appel de la compagnie mais ce maintien de l'activité grâce à la clientèle locale ne suffira pas à combler les pertes financières.

Monsieur le Ministre, pouvez vous nous rassurer et nous garantir le soutien du Pays pour sauvegarder Air Tahiti et l'emploi de ses agents ? Quel est le calendrier de la mise en place du fonds de continuité territoriale ? Comment sera-t-il financé ? Sachant que vous avez annoncé, pour les dessertes concernées par la délégation de service public que les tarifs, fixés par le Pays, seraient revus à la baisse.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses à ce sujet.



Teura TARAHU-ATUAHIVA
Teura TARAHU-ATUAHIVA